POURQUOI NOUS NOUS OBSTINONS A AGIR ?

Constatant que Israël ne respecte aucune des résolutions de l'ONU
Constatant que la communauté internationale, l'Union Européenne, la France laissent Israël bafouer le droit international et le droit humanitaire
Considérant qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit israélo-palestinien
Considérant que toutes les initiatives de paix ont échoué

Nous poursuivons nos veilles hebdomadaires et notre participation à diverses actions avec le Collectif 69 de soutien au peuple palestinien.

Nous soutenons, notamment avec le réseau international des Femmes en Noir, l'action collective BDS : « Boycott, Désinvestissement Sanctions » vis à vis de l'Etat d'Israël.
Boycott, désinvestissement doivent toucher :

- les produits des colonies ;
- les entreprises et universités collaborant avec ou profitant de l'occupation (Caterpillar, Alsthom, Connex, Technion…) les manifestations sportives, culturelles, représentant officiellement Israël ;
- les armes et les collaborations militaires.

Sanctions : suivant le rapport Goldstone, nous soutenons la mise en accusation pour crimes de guerre, voire crimes contre l'humanité, des responsables israéliens de l'agression militaire contre Gaza.

Nous vous demandons de rester solidaires et attentifs/ves aux actions proposées.

Femmes en Noir de Lyon
Veille chaque vendredi de 18 à 19h
Place des Terreaux

Femmes en Noir
Pour la justice
Contre la guerre

Sur les Femmes en Noir : http://femmesennoirlyon.free.fr
Pour l'actualité : http://collectif69palestine.free.fr
Et aussi : http://www.bdsfrance.org

Décembre 2012

NON A L'OCCUPATION ISRAELIENNE !
QUE VIVE LE NOUVEL ETAT PALESTINIEN !

1987, année de la 1ère Intifada, le mouvement des Femmes en Noir est initié en Israël par Hagar Roblev avec un petit groupe de militantes. Depuis elles se réunissent chaque vendredi, en silence et en noir sur une place publique. Leur slogan « Halte à l'occupation ».
Ce mouvement des « Femmes en Noir » a très vite inspiré des manifestations de solidarité dans de nombreux pays. Leur point commun : protester contre l'occupation des territoires palestiniens par Israël. A Lyon, les FEN assurent une veille hebdomadaire depuis 2002.

MAINTENANT

En Cisjordanie

Malgré la condamnation par les résolutions de l'ONU, **la COLONISATION** se poursuit :
300 000 colons disposent de routes réservées à eux seuls, tandis que les Palestiniens subissent au quotidien des entraves à circuler dans leur propre pays (barrages routiers, contrôles).
Malgré la condamnation de la Cour Internationale de Justice, **le MUR** continue à progresser et empiète sur la Cisjordanie, privant les Palestiniens de leurs réserves d'eau, coupant les cultivateurs de leurs champs, détruisant ou annexant les oliveraies, isolant des populations dans des enclaves...

A Jérusalem-Est

Israël a **ANNEXE** illégalement Jérusalem-Est et y pratique aussi une politique de **COLONISATION** : de nombreuses familles palestiniennes sont expulsées par la force de leur maison, tandis que 200 000 colons se sont installés.

A Gaza

Depuis 2007 et la prise de pouvoir par le Hamas, Israël instaure un **BLOCUS** empêchant l'entrée et la sortie des personnes et des biens.
En décembre 2008, Israël commet une agression aérienne et terrestre de 22 jours : opération « Plomb durci ». Il y a 1 400 morts et 5 000 blessés, côté palestinien. L'armée israélienne a usé d'armes illégales : bombes au phosphore blanc…
Les crimes de guerre restent impunis malgré le rapport Goldstone.
Aujourd'hui, le blocus est toujours effectif. A Gaza, des matériaux pour reconstruire maisons, hôpitaux ou écoles, des semences pour l'agriculture, des médicaments... manquent. Les installations pour l'approvisionnement en eau et celles de leur évacuation sont sinistrées. L'eau de Gaza pourrait cesser d'être potable d'ici 2016.
A Gaza, prison à ciel ouvert, la population très dense est réduite à vivre d'expédients, d'aides internationales, d'un commerce dangereux par les « tunnels » vers et depuis l'Égypte.

Dans les prisons israéliennes

4 610 prisonniers palestiniens dont 203 enfants et 8 femmes. 322 sont en *détention administrative,* c'est à dire emprisonné/es sans motif d'accusation ni jugement, détention indéfiniment renouvelable.
Les conditions de détention incluent mauvais traitements et même tortures, isolement psychologique. Elles sont dénoncées par des organisations internationales des droits humains.